Île-de-France : injurié par une policière sur le trajet du CRA… un Marocain multicondamné sous OQTF menace de tuer les Français, fait l’apologie d’Hitler, des attentats. Connu pour trouble psys, il reste expulsable ; son avocate exercera “tous les recours”

01/08/2026 à 13h57



Le casier judiciaire d’Hassane compte huit mentions. Pendant 25 ans, son état reste stable, jusqu’en 2017 où, à la mort de son frère, il rechute. Cette année-là, il est condamné pour menaces de mort. **En mars 2026, dans les transports en commun, il réitère : « Je vais égorger tout le monde. J’ai une ceinture d’explosifs.** » S’ensuit une garde à vue, ou sera prononcé une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Il est condamné, en mai 2026, à 12 mois d’emprisonnement dont 3 mois ferme, pour menaces de mort. Il ne passe qu’un mois en prison ayant déjà effectué 2 mois en

détention provisoire.

Sa levée d'écrou intervient le 28 mai 2026, il est transféré au CRA de Palaiseau, dans l'Essonne. La levée de sa rétention administrative est obtenue le 2 juin. Le même jour, il est assigné à résidence. Il se rend le 4 juin au CMP pour une reprise de son suivi et de son traitement. L'institut lui donne rendez-vous le 11 juin 2026. (…)

Entre le 9 et le 10 juin 2026, l'homme au corps filiforme et au visage émacié est interpellé par les forces de l'ordre à Colombes. Le parquet de Nanterre décide de ne pas poursuivre Hassane mais informe la préfecture qu'il est un étranger sur le sol français. Après sa garde à vue, il est remis en liberté mais envoyé au Centre de rétention administrative (CRA) du Mesnil-Amelot. Le 11 juin, sur le trajet le menant au CRA, l'homme, qui approche la soixantaine, se laisse aller à une tirade délirante après avoir été copieusement insulté par une fonctionnaire de police.

Des propos que l'on peut entendre sur sa caméra piéton, allumée au moment des faits. « On sait que t'es une salope. Il aime quand il se la prend dans le cul, il adore ça se faire fracasser les couilles (…) Ne casse pas le matériel sinon c'est moi qui vais te casser ».

Face à cette pluie d'injures, l'homme né au Maroc, arrivé à Nanterre en 1970, se lance dans une diatribe insensée. « Je vais faire sauter 450 kg d'explosif sur le commissariat de Colombes. **[Les attentats] on sait les préparer comme il faut**. On va ramener de l'héroïne, pour faire mourir tous les Français d'une overdose (…) Il avait raison Hitler (…) »

Avant l'incident survenu le 11 juin, Hassane était en rupture de soins depuis le 4 juin. (…)

Le père de deux enfants, âgés de 10 et 13 ans, n'a jamais obtenu la nationalité française. Les infractions liées aux stupéfiants, commises dans sa jeunesse, ont freiné l'étude de

son dossier. (…)

Au délibéré, Hassane est reconnu coupable de l'ensemble des faits qui lui sont reprochés. L'altération du discernement est constatée.

Il prononce à titre de peine principale un suivi sociojudiciaire pendant 5 ans avec injonction de soins psychiatriques plus interdiction de détenir une arme et obligation de payer les sommes dues au Trésor public avec exécution provisoire.

Hassane n'ira pas en prison, mais à la demande de la préfecture, il a été immédiatement conduit au CRA de Palaiseau. « Tous les recours vont être exercés contre cette mesure », précise son avocate. (…)

Le Parisien